Dans le cadre du dialogue avec les églises et les organisations non confessionnelles prévu à l'article 17 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, Martin Schulz, président du Parlement européen, László Surján, vice-président du Parlement européen chargé de la mise en œuvre de l'article 17 du traité FUE, et la commission des affaires constitutionnelles du Parlement européen ont l'honneur de vous inviter à un atelier organisé par le département thématique C – Droits des citoyens et affaires constitutionnelles sur le thème

Comment renforcer la démocratie européenne: la participation des citoyens
Quels sont les enjeux des élections européennes de 2014?

Parlement européen, le 26 novembre 2013
de 15 heures à 18 h 30
Salle A5G3

Du 22 au 25 mai 2014, les citoyens de l'Union européenne seront appelés à voter à l'occasion des élections au Parlement européen les plus importantes à ce jour. En effet, il s'agira des toutes premières élections organisées depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, porteur de nombreuses innovations. Ainsi, pour la première fois, le Parlement européen issu du scrutin de 2014 élira le président de la Commission européenne sur une proposition du Conseil européen tenant compte des résultats des élections européennes.

Les responsables politiques ont pour souci de rendre les élections au Parlement européen plus vivantes afin de renforcer la légitimité démocratique des décisions prises au niveau de l'Union européenne et de remédier à l'affaissement du taux de participation. Priorité est accordée aux mesures visant à donner une ampleur véritablement européenne au scrutin, qui ne doit pas être une simple addition d'élections nationales.

L'une des grandes mesures permettant d'"européaniser" les élections et de renforcer la participation réside dans la désignation des candidats au poste de président de la Commission européenne. À cet égard, le Parlement européen a adopté, le 22 novembre 2012, une résolution portant sur l'amélioration des modalités pratiques des élections européennes de 2014, dans laquelle il invite les partis politiques européens à proposer des candidats à la présidence de la Commission appelés à présenter leurs programmes politiques dans tous les États membres. Cette résolution s'inscrit dans le cadre d'un rapport d'initiative de la commission des affaires constitutionnelles du Parlement (rapport Duff).

Avec la crise économique, l'état d'esprit anti-européen s'est renforcé. Il s'est imposé sur la scène politique de tous les États membres et risque de figurer parmi le petit nombre de facteurs communs du scrutin, dominé, au demeurant, par les enjeux électoraux nationaux. Dans quelle mesure cet état d'esprit aura-t-il des répercussions sur le paysage politique?

Six mois avant les élections, il peut être utile d'examiner quels débats et quels messages trouvent un écho auprès des citoyens et quelles formes de participation devraient être privilégiées. La désignation de candidats à la présidence de la Commission par les partis politiques européens a-t-elle des chances d'avoir une incidence sur la campagne et sur le

jugement des électeurs? Quels changements apportera l'irruption spectaculaire des médias sociaux dans le débat?

Table ronde n° 1: Les enjeux de la participation électorale aux élections européennes de 2014

Table ronde n° 2: La mobilisation et la participation des citoyens: mode d'emploi

Projet de programme

14h30 -15h00	**Inscription des participants**
15h00 -15h15	Ouverture par Martin Schulz, Président du Parlement européen Allocution de bienvenue de László Surján, vice-président du Parlement européen Allocution de bienvenue de Carlo Casini, président de la commission des affaires constitutionnelles
15h15	Première table ronde présidée par M. Surján, vice-président du PE
15h15 -15h30	Les enjeux de la participation électorale aux élections européennes de 2014 *Joseph H. H. Weiler, président de l'Institut universitaire européen* *Intervenants: M. Andrew Duff (député européen), M. Roberto Gualtieri (député européen)*
15h30 -16h45	Réflexions des représentants des églises et des organisations non confessionnelles Observations des députés au Parlement européen Réponses de l'expert invité et des intervenants
16h45	Deuxième table ronde présidée par Carlo Casini, président de la commission des affaires constitutionnelles
16h45 -17h00	La mobilisation et la participation des citoyens: mode d'emploi *Claes de Vreese, université d'Amsterdam* *Intervenants: M. Rafał Trzaskowski (député européen), M. Gerald Hä (député européen)*

17h00 -18h15	Réflexions des représentants des églises et des organisations non confessionnelles Observations des députés au Parlement européen Réponses de l'expert
18h15 - 18h30	Conclusions et commentaires des présidents

Le professeur **Joseph H.H. Weiler**, ancien directeur du Centre Jean Monnet de droit économique international et régional et de justice de la Faculté de droit de l'université de New York, est actuellement directeur de l'Institut universitaire européen de Florence et titulaire de la chaire Radbruch-Kantorowicz de l'École de gouvernance Hertie de Berlin. Il a enseigné le droit européen à la faculté de droit de Harvard et au Collège d'Europe de Bruges et a dirigé le département de droit de l'Institut universitaire européen de Florence. Il est également rédacteur en chef de l'EJIL (revue européenne de droit international) et de l'ICON (revue internationale de droit constitutionnel), qui font autorité dans leur domaine respectif. Ses ouvrages *The Constitution of Europe* (Cambridge University Press) et *Un Europa Cristiana* (BUR Rizzoli) sont devenus des classiques et ont été traduits dans plus d'une dizaine de langues. Joseph Weiler fit partie du comité de juristes chargé de conseiller la commission des affaires constitutionnelles du Parlement européen et rédigea des discours pour Klaus Haensch lorsque celui-ci était président du Parlement européen.

Claes H. de Vreese est enseignant, directeur de la chaire de communication politique et directeur de programme de communication politique et de journalisme à l'École de recherche en communication d'Amsterdam, département des sciences de la communication de l'université d'Amsterdam. Il dirige le pôle de recherche en communication de l'université d'Amsterdam. Il est également professeur affilié de sciences politiques et de journalisme à l'université du Danemark du Sud et directeur fondateur du CPC (centre de politique et de communication). Ses recherches portent notamment sur le journalisme comparé, les effets des médias d'information, l'opinion publique et l'intégration européenne, les incidences des informations et des campagnes sur les élections, les référendums et la démocratie directe.